



Health and Safety
Santé et sécurité

Info Flash SST

Numéro 6 – septembre 2010

Nouveaux membres

Joël Labrie de la section locale 16500 des Pompiers de la ville de Drummondville est le nouveau représentant des chartes directes au Québec sur le comité santé-sécurité de l'AFPC-Québec.

Sylvie Marchand est la nouvelle représentante santé-sécurité du conseil régional de la Mauricie. Patrice Robin représente maintenant le conseil régional de Montréal en santé-sécurité et Carlin Doutre, la région Laval-Laurentides-Lanaudière et Abitibi.

Nous vous invitons à les contacter. Nos coordonnées sont sur le site Web de l'AFPC-Québec sous l'onglet « Qui sommes-nous? » de la santé et sécurité.

Journée santé-sécurité

Il y aura cet automne une journée santé-sécurité organisée par chaque conseil régional. Vous aurez des nouvelles bientôt.

Congrèence régionale santé-sécurité

La prochaine conférence régionale aura lieu du 8 au 10 avril 2011 au Sheraton de Laval. À suivre!

Qu'en pensez-vous?

Pour que le travail ait un sens, il doit procurer de la satisfaction à la personne qui l'effectue, correspondre à ses intérêts, faire appel à ses compétences, stimuler son développement ou son potentiel et lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Donner un sens au travail, c'est promouvoir le bien-être psychologique.

Le saviez-vous?

En quoi consiste une évaluation des risques?

C'est le processus qui consiste :

- à identifier les dangers;
- à analyser ou évaluer les risques associés à un danger;
- à déterminer les moyens appropriés pour éliminer ou maîtriser ces risques.

Sur le plan pratique, une évaluation des risques consiste à une inspection approfondie de votre lieu de travail en vue d'identifier entre autres les éléments, situations ou procédés qui peuvent causer un préjudice, en particulier à des personnes.

Une fois cette étape terminée, il faut évaluer la probabilité et la gravité du risque puis déterminer quelles mesures adopter afin d'empêcher le préjudice de se concrétiser.

